

Les gens sont surtaxés, ils manquent de pouvoir d'achat et le taux du chômage a atteint son niveau maximum. Il est donc temps plus que jamais de prendre nos responsabilités et de nous demander si une loterie nationale peut véritablement améliorer la situation financière au Canada.

Sans en vouloir aux loteries, il faut nous demander si elles peuvent améliorer la situation. Je suis donc d'avis, monsieur l'Orateur, ...

• (3.00 p.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais que l'on m'accorde une minute de plus.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que l'honorable député poursuive ses remarques?

Des voix: D'accord.

M. Fortin: Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

Je pense qu'en étant logique et tout en rejetant la proposition de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre, non pas parce que les loteries sont immorales et mauvaises en soi, mais parce qu'elles ne règlent pas les problèmes majeurs avec lesquels la population canadienne est aux prises actuellement, le gouvernement serait sage d'étudier sérieusement la possibilité d'utiliser la Banque du Canada, qui est un outil devant servir à la population canadienne. Au fait, on pourrait utiliser la Banque du Canada pour financer le domaine public et construire des routes, des ponts, des écoles et aider les provinces.

On constate que les municipalités et les gouvernements, tant fédéral que provinciaux, croupissent dans un marasme financier épouvantable, ce qui devrait nous inciter à prendre nos responsabilités plutôt que de nous contenter d'une solution de fortune comme les loteries. Prenons le taureau par les cornes, attaquons-nous au vrai problème et surtout ayons recours à la Banque du Canada.

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout simplement ajouter quelques mots à ceux que vient de prononcer le député de Lotbinière (M. Fortin).

D'abord, je dois dire que je m'accorde avec lui sur l'opportunité d'effectuer une certaine réforme bancaire. Au fait, je suis un de ceux qui préconisaient, il y a bien des années, l'établissement de banques qui correspondraient en gros à celles qui existent en Europe, qu'on appelle «fonds communaux» et dont le rôle consiste à aider les municipalités et les commissions scolaires.

[M. Fortin.]

Évidemment, il faudrait que le député de Lotbinière me démontre comment cela peut se réaliser, mais je reconnais, en principe, le bien-fondé de la solution qu'il propose.

Peut-être pourrais-je cependant apporter certains éclaircissements sur les arguments qu'il a avancés contre les loteries.

En présentant le bill actuellement à l'étude, le gouvernement se propose de ne plus se réserver le contrôle exclusif des loteries et de les interdire, comme il le faisait auparavant, mais d'accorder aux provinces le pouvoir de permettre, surtout aux organisations de charité, d'établir des loteries, c'est-à-dire de taxer sans que cela fasse trop mal, comme le fait présentement le maire de Montréal.

Tant que nos amis du Ralliement créditiste n'auront pas réussi à réformer le système monétaire, cela pourra tout de même être utile. Je rappellerais pourtant au député de Lotbinière que, à plusieurs reprises, à l'occasion des congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec et de la Fédération canadienne des maires, les maires de la province de Québec ont parrainé, pendant de nombreuses années, des résolutions visant à demander aux gouvernements fédéral et provinciaux de remettre aux provinces le contrôle des loteries.

Évidemment, si le gouvernement fédéral accorde aux provinces le contrôle des loteries dans leur propre territoire, il peut se réserver le droit d'organiser une loterie nationale, ce qui n'est pas probable, actuellement. Cela ne semble pas être son désir, sauf qu'on ne peut l'empêcher de faire ce que l'on permet aux provinces.

Je crois que le député de Lotbinière reconnaîtra qu'il est significatif que les maires de la province de Québec aient préconisé, pendant au moins 12 ou 15 ans, l'idée que le gouvernement fédéral devrait laisser aux provinces le contrôle des loteries organisées à des fins qu'elles jugeraient acceptables.

Je me souviens qu'en 1963, alors que la Fédération canadienne des maires tenait sa conférence annuelle d'une semaine à Toronto, les maires de la province de Québec avaient avancé cette idée qu'on discutait depuis une douzaine d'années et qui était toujours rejetée. En 1963, la plupart des maires du Canada présents ont approuvé la proposition des maires du Québec visant à recommander au gouvernement fédéral de remettre aux provinces le contrôle des loteries organisées à des fins charitables ou autres.

Évidemment, je ne crois pas nécessaire de discuter de la moralité des loteries ou de l'opportunité d'en organiser. Il incombe à chaque province de décider si l'on pourra le faire.